

LE CÉLIBAT MONTRÉ DU

ÉGLISE La vague d'affaires de pédophilie relance encore le débat autour du mariage des prêtres. Faut-il l'autoriser pour réduire les risques d'abus? Eclairage.

L'Eglise catholique fabrique-t-elle des pédophiles en imposant le vœu de célibat à ses serviteurs? Le vaste scandale qui frappe aujourd'hui l'institution a relancé les critiques contre le célibat obligatoire. Beaucoup y voient une cause des abus sexuels commis par certains prêtres frustrés, qui côtoient des enfants et des adolescents dans le cadre de leur ministère. Mercredi, dans la *Süddeutsche Zeitung*, le théologien lucernois Hans Küng accusait Benoît XVI d'avoir voulu étouffer les scandales et le sommait, au nom de la «décence», de «réexaminer l'obligation de célibat des prêtres». Mais le raccourci entre célibat et pédophilie n'est-il pas un peu facile? Là-dessus, les débats font rage.

LA PÉDOPHILIE DÉCOULE-T-ELLE DE L'OBLIGATION DU CÉLIBAT?

«Le célibat, lorsqu'il est imposé, peut devenir un fardeau, observe Claude Ducarroz, prévôt de la cathédrale de Fribourg (lire l'interview). Il peut fragiliser certains prêtres et favoriser les déviations, notamment chez ceux qui travaillent avec des enfants.» L'ennui, c'est qu'aucune étude sérieuse ne montre clairement un lien entre le célibat consacré et la pédophilie. Les cas d'abus impliquant des prêtres sont trop peu nombreux pour établir des généralités, souligne la criminologue Michèle Agrapart-Delmas: «Mais ma propre expérience m'a montré que l'on ne

devient pas pédophile parce qu'on est célibataire, ajoute l'experte. C'est plutôt l'inverse: on est célibataire parce qu'on est pédophile.» Le psychiatre genevois Philip Jaffé nuance: «Certains individus ont à la base une attraction pour les enfants et les adolescents, et le célibat n'explique en rien leur déviance. Mais, dans certains cas, c'est l'occasion qui fait le larron: certains prêtres à la sexualité confuse, qui travaillent au contact d'enfants, commettent des dérapages avec eux simplement parce qu'ils n'ont pas la possibilité d'assouvir leurs pulsions avec des femmes ou des hommes adultes.»

LE CÉLIBAT IMPOSÉ GÉNÈRE-T-IL TROP DE FRUSTRATION CHEZ LES PRÊTRES?

Difficile de nier que le célibat obligatoire peut générer un certain mal-être. Jean-Blaise Fellay, accompagnateur spirituel aux séminaires des diocèses de Lausanne, Genève et Fribourg, le reconnaît: «Certains prêtres supportent mal le célibat qui leur est demandé. Mais il y a autant d'attitudes possibles que d'individus. Certains réagiront à leurs pulsions par un ascétisme accru, des douches d'eau froide, etc. D'autres mèneront une double vie. D'autres encore se tourneront vers l'offre exubérante en matière de pornographie.» Masturbation, sport, prière, chacun calme à sa manière ses pulsions. Autrement dit, s'il n'est pas établi que le célibat imposé peut encourager la pédophilie, il est clair qu'il induit une grande pression chez les hommes d'Eglise: «Nier sa sexualité est toujours difficile, estime Philip Jaffé. On ne peut jamais y renoncer complètement. Une étude a d'ailleurs montré que la moitié seulement des prêtres vivaient dans l'abstinence sexuelle.»

COMMENT PRÉVENIR LES ACTES PÉDOPHILES COMMIS PAR DES PRÊTRES?

Lever l'obligation de célibat soulagerait bien des prêtres, c'est certain. Mais cela diminuerait-il le nombre d'actes pédophiles? Stéphane Joulain, prêtre et psychanalyste, n'en est pas convaincu: «Supprimer ou pas le célibat consacré ne fera pas disparaître les pédophiles de l'Eglise catholique. Ce qui le fera, c'est une amélioration des conditions de discernement d'accès aux ministères.» Le Fribourgeois Jean-Blaise Fellay acquiesce: pour lutter contre les abus sexuels, la priorité est de renforcer les tests à l'entrée au séminaire. «Nous avons rallongé la formation et introduit des cours de psychologie ainsi que des bilans de personnalité pour déceler ceux qui pourraient se diriger vers le sacerdoce pour de mauvaises raisons. Il ne faut pas envoyer vers la prêtrise quelqu'un qui est dans la frustration et l'imma-



INTERVIEW

Claude Ducarroz
Prévôt du chapitre
de la cathédrale de Fribourg

«LE CÉLIBAT, JE LE VIS TRÈS BIEN»

■ Pourquoi tant d'abus sexuels commis au sein de l'Eglise catholique?

Est-ce que le célibat, lorsqu'il est mal vécu et rend malheureux les individus, ne favorise pas le passage à l'acte? Je me pose la question. Personnellement, je pense qu'il est nécessaire d'abolir cette obligation universelle du célibat.

■ Comment un prêtre comme vous vit-il le célibat?

Le célibat, je le vis très bien. Je parle pour moi, pas pour tous.

■ Comme n'importe quel homme, vous deviez avoir des désirs sexuels, non?

De mon temps, quand on sentait très fort l'appel du ministère de prêtre, on savait que le célibat en faisait partie. C'était un multipack. On agissait en cohérence avec ces deux vocations.

■ Oui, mais quand les hormones dictent leur loi, comment faire?



Jean-Claude Curchod/Terranature

La maîtrise de soi est possible. Cette maîtrise est aidée par la vie spirituelle, par la fraternité entre prêtres, l'amitié et, surtout, par la grande complicité avec la multitude de gens que l'on rencontre dans le cadre du ministère.

■ Si vous aviez eu le choix quand vous avez commencé votre ministère, vous seriez-vous marié?

Franchement, je ne me suis pas posé la question. A cette époque, je savais les conséquences de mon choix et que le célibat en faisait partie. Et je ne le regrette pas. Mais je sais que pour d'autres, ça a été plus difficile. ■

Propos recueillis
par Victor Fingal

DOIGT

LE DÉBAT DU «MATIN»
www.lematin.ch/debat
ou par SMS
(envoyez LM CEL
au 700 (20 ct./
SMS))

**FAUT-IL ABOLIR
LE CÉLIBAT
DES PRÊTRES?**

SANTÉ MENTALE

Pour certains, offrir aux prêtres la possibilité de se marier améliorerait leur santé mentale. Et réduirait les risques de dérapages. AFP/Georges Gobet

turité sexuelle.» Pour Philip Jaffé, il est bon de renforcer les contrôles. Mais il faut aussi autoriser le mariage: «Cela aurait un impact sur l'hygiène mentale des prêtres, et notamment sur ceux qui ont une sexualité confuse. La possibilité de se marier leur permettrait de gérer normalement leur sexualité.» ■

«CERTAINS PRÊTRES SUPPORTENT MAL LE CÉLIBAT QUI LEUR EST DEMANDÉ»

Jean-Blaise Fellay, prêtre

Renaud Malik



UNE VICTIME RACONTE

Un prêtre schwytois, le père G., a reconnu mercredi avoir abusé d'enfants à Birnau (Allemagne) et à Mehrerau (Autriche). Travaillant dans le diocèse de Coire après avoir exercé à Bâle, il a démissionné immédiatement après ses aveux. Hier, l'évêché de Coire a fait savoir qu'il examinait actuellement dix autres cas possibles d'abus sexuels sans rapport avec G.

«IL ESSAYAIT ENCORE ET ENCORE»

Hier, dans les colonnes de *Blick*, un ancien élève du couvent de Mehrerau, originaire de Zoug, racontait les sévices infligés par le père G.: «Tout a commencé en septembre 1968, lorsque je suis entré à l'internat du couvent de Mehrerau, dans le Vorarlberg autrichien. C'était une excellente école, et les parents étaient fiers d'envoyer leurs enfants là-bas. Le père G. commençait dans le métier. Il était jeune, d'apparence sympathique. Venus de petits villages, nous étions tous très intimidés. Rien ne nous avait préparés à ce qui allait se passer. Un soir, dans le dortoir, le père G. s'est approché d'un de mes voisins de lit qui avait le mal du pays et pleurait. Il l'a caressé et a sorti ses parties génitales. Souvent, il est venu me voir aussi. Je me réveillais et je le voyais au-dessus de moi. Il cherchait à introduire ses parties génitales dans ma bouche. Je refusais, mais il essayait encore et encore.»



Le père G. a reconnu mercredi avoir abusé d'enfants lorsqu'il exerçait en Allemagne et en Autriche. March-Anzeiger

LE BRAQUEUR DU CASINO ARRÊTÉ

MEYRIN (GE)

Le butin a été récupéré.

La police genevoise a arrêté l'homme qui a braqué le Casino du Lac, à Meyrin (GE), jeudi matin (lire «Le Matin» d'hier). Il s'agit d'un Français de 20 ans domicilié à Genève. Il a reconnu les faits et le butin – plusieurs milliers de francs – a été récupéré.

Armé d'un fusil d'assaut, d'une arme de poing et d'un dispositif autour du ventre pouvant être assimilé à des charges explosives, le braqueur avait pu se faire remettre l'argent se trouvant dans le coffre-fort et la caisse du casino. Durant la nuit, le braqueur a été repéré au centre-ville de Genève. A la vue de la police, le malfaiteur a pris la fuite, mais a pu être interpellé non loin de là. Un gendarme a été légèrement blessé. ■

ap-Le Matin

PUB

Valable jusqu'au 31 mai 2010.



Justy 1.3 AWD Four

Man., 91 ch, 5 portes
Prix catalogue Fr. 22'750.–
Leasing Fr. 226.55/mois
ou **Fr. 7.55/jour***

Ou un cadeau: Fr. 500.– d'accessoires Subaru si vous l'achetez sans opter pour le leasing.

*Exemple de calcul pour un leasing d'une durée de 48 mois (365 jours/an) et 10'000 km par an. Acompte: 15%. Caution: 5% du montant du financement. Taux annuel effectif: 1,92%. Casco complète obligatoire. (Prix nets recommandés sans engagement, TVA de 7,6% incl., prix au 2/2010, sous réserve de modification.) Il est interdit d'accorder un crédit s'il entraîne le surendettement du consommateur.

www.subaru.ch

SUBARU Suisse SA, Industriestrasse, 5745 Safenwil, tél. 062 788 89 00. Concessionnaires Subaru: env. 200. www.multilease.ch

Switzerland's 4x4



SUBARU